



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A Vic-sur-Cère,
Mardi 17 Septembre 2019 à 20h30**

RAPPORT DU PRESIDENT

SOMMAIRE

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal du conseil précédent
- 2- Ordre du jour

Introduction : les nouveaux identifiants et mot de passe pour l'accès à l'extranet vous ont été transmis dans la convocation. Le site Internet est en cours de développement (contenus à rectifier – évolution de la première page à venir pour une simplification et un accès direct aux services).

20h30 : Rappel par les services de l'Etat des procédures engagées : Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Contrat de Transition Ecologique (CTE) et possibilité d'engagement d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Le point d'information concernant le PCAET sera fait en conclusion de cette présentation.

ADMINISTRATION

- Avenant à la convention ACTES pour la mise en place d'Actes Budgétaires

EAU ET ASSAINISSEMENT

- Projet de convention entre la CABA et Cère et Goul pour l'exploitation des réseaux eau,
- Actualisation du plan de financement pour la télésurveillance,
- Convention avec la DGFIP pour le prélèvement TIP SEPA,
- Reversement à la Communauté de l'excédent de fonctionnement 2018 du budget annexe assainissement de la commune de Thiézac,
- DM budget eau opération 15,
- DM budget eau pour le remboursement des emprunts,
- DM budget assainissement pour le remboursement des emprunts,
- Vote des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service eau et assainissement collectifs,
- Mise en place d'un SPANC et délai de raccordement au réseau collectif : situation de la parcelle A 263, commune de Saint Jacques des Blats,

ECONOMIE TOURISME

- Réseau chaleur bois du Carladès : décision modification pour le dégazage d'une cuve fuel,
- Appel à projet « Fabriques de territoire et fabriques numériques de territoire »,
- Zone d'activités : ventes éventuelles,
- Voie douce : signature de conventions d'occupation temporaire de terrains sous emprise SNCF,

CULTURE ENFANCE JEUNESSE

- Convention avec le théâtre d'Aurillac : Art et territoire
- Convention avec le théâtre d'Aurillac : « Je vais au théâtre avec l'école »
- Convention avec la mairie de Vic sur Cère : Les Rencontres du Carladès 2019 2020
- Programmes d'actions 2019 : subvention Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes et DRAC d'Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de la CTEAC (Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture)
- Convention pour une mission d'AMO avec CIT pour la passation d'une concession de service pour la gestion la micro-crèche de Polminhac

ENVIRONNEMENT

- Avenant PAPREC (suppression des prix planchers de reprise des emballages cartons)
- Avenant au contrat d'aide à la performance 2022 avec CITEO
- Convention éco-mobilier pour la déchetterie communautaire
- Délibération de dissolution du SMOCE

INFORMATIONS

- Point sur le PCAET (réunion du 12.09.2019 à Aurillac)
- Point sur la procédure PLUi en cours
- Convention Initiative Cantal et intervention de France Active le 26 septembre à 11h00 (invitation à venir)
- Point sur les marchés à publier (salle visioconférence – équipements tiers lieu fablab espaces coworking – approvisionnement bois chaufferie du Carladès – exploitation de la chaufferie bois - marché de travaux eau-assainissement - marché d'entretien des périmètres de protection des captages et des réservoirs)
- Action envisagée en direction des entreprises suite à une sollicitation de la mission locale et de la DIRECCTE (territoire test)
- Point sur le personnel (congés maternité – recrutement en remplacement – temps partiels)
- Information sur la réforme des finances publiques et la trésorerie de Vic-sur-Cère
- Enquête publique en cours sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires et le projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets - lien pour consulter les documents: <https://jeparticipe.auvergnerhonealpes.fr/ambitionterritoires2030/enquete-publique>
- Proposition de visite du tunnel du Lioran à destination des élus le 1^{er} octobre à 14h00

QUESTIONS DIVERSES

-Réseau des lignes régulières routières du département du Cantal

ADMINISTRATION

Avenant à la convention ACTES pour la mise en place d'Actes Budgétaires

La Communauté de communes utilise la plateforme du Conseil départemental du Cantal pour la dématérialisation des procédures d'achats publics et la transmission via Internet des actes au contrôle de légalité.

Il est proposé de procéder à un avenant à la convention pour permettre la transmission des documents budgétaires de façon dématérialisée dès la campagne de contrôle budgétaire 2020 par le biais de l'outil Actes Budgétaires.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Projet de convention entre la CABA et Cère et Goul pour l'exploitation des réseaux eau

Pour faire suite aux réunions de travail mensuelles avec la CABA et aux différentes réunions de CLECT, un projet de convention entre la CABA et la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès a été élaboré. Cette convention sera dénonçable tous les ans ce qui permettra aux nouveaux élus de pouvoir la dénoncer éventuellement (*sans indemnités*) en septembre 2020.

Le Projet de convention est disponible sur l'extranet.

Actualisation du plan de financement pour la télésurveillance

Le marché a été attribué à la SAUR suite à la commission des marchés du 18 juillet 2019. Il convient d'actualiser le plan de financement avec les montants mis à jour.

Une subvention complémentaire sera demandée auprès du Conseil départemental du Cantal dans le cadre du Contrat Cantal Développement au vu de l'écart entre l'estimation de départ des travaux et le montant final du marché.

Cf plan de financement ci-dessous :

Dépenses en euros HT		Recettes en euros HT	
Mise en place de la sectorisation des réseaux d'eau potable	268 581,00	Contrat Cantal Développement (20 % sur une base de 153 000€)	30 600,00
Mission de maîtrise d'œuvre	15 500,00	Etat - DETR 2019 (10% sur une base de 171 815€)	17 181,00
Assistance à Maitrise d'Ouvrage CIT	4 500,00	Agence de l'eau Adour Garonne (50% sur une base de 249 700€)	124 850,00
		Contrat Cantal Développement complément (20 % sur une base de 115 000€)	23 000,00
		Total subventions (67.79%)	195 631,00
		Autofinancement	92 950,00
TOTAL	288 581,00	TOTAL	288 581,00

Convention avec la DGFIP pour le prélèvement TIP SEPA

Cette convention permettra la mise en place du TIP SEPA en bas de page des factures d'eau et d'assainissement de la Communauté de communes.

Il s'agit de proposer un nouveau mode de paiement aux usagers par Titre Interbancaire de Paiement qui présente des avantages pour la trésorerie et la collectivité :

- enveloppe retour jointe à la facture,
- encaissement direct et mécanisé par le Centre d'Encaissement de Lille (moins de chèques à encaisser en trésorerie),
- encaissement plus rapide, amélioration du niveau de trésorerie

Reversement à la Communauté de l'excédent de fonctionnement 2018 du budget annexe assainissement de la commune de Thiézac

Du fait d'un oubli d'écriture de contre-passation des ICNE 2017 sur l'exercice 2018, le budget annexe assainissement de THIEZAC a été clôturé sur un excédent cumulé de fonctionnement de 5 301.83 € :

Déficit au 31/12/2017 : - 2 036.36 €

Excédent 2018 : + 7 338.19 €

Excédent cumulé au 31/12/2018 : + 5 301.83 €

Seul le déficit avait été transféré à la Communauté de communes ainsi que les emprunts. La commune a délibéré sur le transfert de cet excédent à la Communauté de communes, il convient que l'EPCI délibère à son tour pour encaisser cette recette.

DM budget eau opération 15

Il s'agit des travaux de réhabilitation des réseaux assainissement et d'eau potable du bourg de Polminhac.

Du fait de l'actualisation des prix du Décompte Général Définitif, des crédits supplémentaires sont nécessaires pour payer les dernières factures.

Il est proposé de procéder à la modification budgétaire suivante :

2315 – 000 - Installation, matériel et outillages techniques	- 10 000
2315 – 15 - Installation, matériel et outillages techniques	+ 10 000

DM budget eau pour le remboursement des emprunts

Les communes de Polminhac et Raulhac ont contracté des emprunts sur leur budget principal qui comprenaient un volet eau potable. La Communauté de communes doit réintégrer dans son budget la partie de cet emprunt qui correspond au volet eau et rembourser le pourcentage d'annuité correspond aux communes.

Il est proposé de procéder à la modification budgétaire suivante :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
22	dépenses imprévues	-3956,23	778	Autres produits exceptionnels	386,51
6618	Intérêts des autres dettes Polminhac	101,62			
6618	Intérêts des autres dettes Raulhac	4241,12			
Total dépenses		386,51	Total recettes		386,51
INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
21531 - 041	Réseaux d'adduction d'eau Raulhac	130 317,51	1687-041	Autres dettes Polminhac et Raulhac	132919,38
21531 - 041	Réseaux d'adduction d'assainissement Polminhac	2601,87			
1687	Autres dettes Polminhac	790,76			
1687	Autres dettes Raulhac	10002,81			
2315	Installation, matériel et outillage technique	-10793,57			
Total dépenses		132919,38	Total recettes		132919,38

DM budget assainissement pour le remboursement des emprunts

Les communes de Polminhac et Raulhac ont contracté des emprunts sur leur budget principal qui comprenaient un volet assainissement collectif. La Communauté de communes doit réintégrer dans son budget la partie de cet emprunt qui correspond au volet assainissement collectif et rembourser le pourcentage d'annuité correspond aux communes. Il est proposé de procéder à la modification budgétaire suivante :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
61523	Entretien, réparations réseaux	-6316,85			
6618	Intérêts des autres dettes Polminhac	180,04			
6618	Intérêts des autres dettes Raulhac	6136,81			
Total dépenses		0	Total recettes		0
INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
21532 - 041	Réseaux d'assainissement Raulhac	188 566,71	1687-041	Autres dettes Polminhac et Raulhac	193176,7
21532 - 041	Réseaux d'assainissement Polminhac	4609,99	1641	Emprunts en euros	684,84
1687	Autres dettes Polminhac	1401,08			
1687	Autres dettes Raulhac	14473,85			
2315	Installation, matériel et outillage technique	-15190,09			
Total dépenses		193861,54	Total recettes		193861,54

Vote des RPQS eau et assainissement collectifs

Un RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) est un document produit tous les ans par chaque service d'eau et d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

Ses objectifs sont :

- d'améliorer l'accès des usagers à l'information et assurer la transparence de la gestion des services pour les usagers
- de mettre au regard du prix la qualité du service
- de s'inscrire dans une stratégie de développement durable

Il doit être voté chaque année et mis en ligne sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement. Il est proposé de les adopter.

Ces documents RPQS eau et assainissement 2018 sont disponibles sur l'extranet.

Mise en place d'un SPANC et délai de raccordement au réseau collectif : section A, parcelle n°263, commune de Saint Jacques des Blats

Des administrés du hameau des Boissines à Saint Jacques des Blats ont demandé le raccordement à la station du hameau d'un projet d'ouvertures de deux gîtes à l'hiver 2019. Ce raccordement ne pouvant être effectué rapidement, il leur a été proposé de mettre en place un système d'assainissement non collectif.

Il est proposé de procéder à l'adoption d'une délibération visant à préciser la règle en la matière.

Si la situation de la parcelle était amenée à évoluer (*modification du zonage et intégration de la propriété en zonage collectif*) et que le raccordement devenait possible dans les années futures, il n'y aurait pas d'obligation pour le particulier de se raccorder avant un délai de 10 ans afin de lui permettre d'amortir le système autonome mis en place.

ECONOMIE TOURISME

Réseau chaleur bois du Carladès : décision modification pour le dégazage d'une cuve fuel

Une participation exceptionnelle pour le nettoyage de la cuve fuel de la résidence Beausoleil a été validée en commission économie. Afin de pouvoir verser cette participation, il est nécessaire d'opérer une décision modificative sur le budget de la régie Réseau Chaleur Bois.

Il est proposé de procéder à la modification budgétaire suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

	<u>Dépenses</u>
618 Divers	- 1 000 €
6718 Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	+ 1 000 €

Appel à projet « Fabriques de territoire et fabriques numériques de territoire »

L'appel à manifestation d'intérêt est disponible sur l'extranet.

Dans le cadre de l'aménagement des projets granges culture et numérique du Carladès, il convient d'anticiper les besoins en fonctionnement des lieux.

Un appel à projet national a été lancé par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales pour aider au lancement de ce type de lieux et participer aux coûts de fonctionnement, le temps de l'équilibre des outils mis en place.

Bien que le nombre de lauréats est limité (300 à l'échelle nationale : 150 hors des grands centres urbains et 150 en quartier prioritaire de la politique de la ville), la lecture de l'appel est en adéquation exacte avec nos projets (*coworking – tiers-lieux – mutualisation des moyens – travailler autrement – faciliter le rapport à la culture – créer fabriquer innover – contribuer et participer – accès aux services publics – faciliter l'appropriation du numérique – lieu de ressource et d'apprentissage – transition numérique – service des populations éloignées du numérique - communauté d'utilisateurs – formation – culture 2.0 et « Micro-Folies »*)

Si notre candidature est retenue : 50 000 euros maxi par an sur 3 années pourraient être attribué aux coûts de fonctionnement : agent – études – formations – fluides.

Il est proposé au conseil d'autoriser la candidature de la Communauté de communes en lien avec ses partenaires.

Zone d'activités : ventes éventuelles

Il sera fait un point sur les ventes et compromis. Avancement des dossiers TGC (aménagement à venir) – Vernière – Delcros (permis déposés) et échanges sur le terrain pour la plateforme poids lourds (présentation du projet à venir).

Voie douce : signature de conventions d'occupation temporaire de terrains sous emprise SNCF

Le projet de voie douce avance doucement notamment avec la SNCF avec qui nous échangeons régulièrement. Une offre de coût de cession de terrains sous emprise SNCF a été proposée par la Communauté de communes à SNCF Réseau.

Ce dernier passera notre dossier en commission le 16 septembre.

En attendant la procédure de cession, les services de SNCF Réseau et la Société Yxime en charge de l'immobilier de la SNCF nous proposent une convention d'occupation temporaire de terrains sous emprise SNCF, afin de pouvoir commencer les travaux.

Le projet de convention est disponible sur l'extranet.

CULTURE ENFANCE JEUNESSE

Convention avec le théâtre d'Aurillac : Art et territoire

Dans le prolongement du partenariat sur le temps scolaire avec l'opération « Je vais au théâtre avec l'école » la Communauté de communes à l'opportunité de contractualiser une convention avec le Théâtre d'Aurillac dans le cadre de sa démarche « Art et territoire ». Cela offre au territoire la possibilité d'accueillir des spectacles de qualité (entre 3 ou 4), insérés dans une tournée et avec les coûts d'accueil réduits grâce à la mutualisation.

Cette convention serait une première étape avant un projet de jumelage qui pourrait être étudié pour 2020/2021.

DATES	COMPAGNIE	SPECTACLE	LIEU	ARTISTIQUE	ACCUEIL
Vendredi 13 septembre	Collectif AR	« L'Homme de la rue »	Vic sur Cère	350 euros	300 euros
Vendredi 24 janvier 2020	Le Bottom Théâtre	« Hansen et Gretel »	Vic sur Cère	350 euros	150 euros
Samedi 29 février	Cie La Transversale	« Un conte Punk » Sortie de résidence	Saint-Jacques-des-Blats	Etude de l'accueil de la cie en « résidence » dans une salle sur le territoire.	300 euros
Vendredi 6 juin	Collectif AR	« Placement Libre »	A définir	350 euros	300 euros
TOTAL				1050 euros	1050 euros

Convention avec le théâtre d'Aurillac : « Je vais au théâtre avec l'école »

Il est proposé de reconduire pour l'année scolaire 2019-2020 la convention avec le Théâtre d'Aurillac « je vais au théâtre avec l'école ». Ce partenariat privilégié permet à chaque enfant scolarisé (de la PS au 3^{ème} du collège, soit environ 550 enfants) de pouvoir se rendre une fois par an au sein du théâtre.

Ainsi la proposition pour l'année scolaire 2019 2020 est la suivante :

CYCLES	CIE	SPECTACLES	CLASSES	JAUGE	DATES	TARIFS
Maternelles	Cie d'Objets direct	« Que deviennent les ballons lâchés dans le ciel ? »	PS//MS//GS	200 salle complète	Jeudi 20 février à 10h	1 150 euros
Elémentaires	Cie Le Mélodrome	« La république des Abeilles »	CP//CE1	150 places (1/2 jauge)	Mardi 8 octobre à 10h	1 500 euros
Elémentaires	Cie La Vouivre	« La Belle »	CE2/CM1/CM2	185 places (1/2 jauge)	Vendredi 13 décembre à 10h	1 550 euros
Collégiens	Cie Les Arpenteurs	« Fahrenheit 451 »	Les 8 classes	185 places (1/2 jauge)	Mardi 14 avril à 10h	2 000 euros
TOTAL						6 200 euros

Convention avec la mairie de Vic sur Cère : Les Rencontres du Carladès 2019 2020

Dans le cadre de la saison culturelle « Les Rencontres du Carladès », les communes peuvent accueillir des propositions (spectacles, ateliers...). Pour certaines, elles étaient porteuses d'événements culturels à échelle départementale comme « Les mois du Film documentaire », « La Fête du court métrage ». Pour la saison 2019 2020 il est proposé de réunir les initiatives, de mutualiser les moyens et d'offrir un rayonnement intercommunal à ces propositions. Il est également proposé de conventionner pour fixer les propositions faites par la Communauté de communes sur la commune et de fixer les engagements de chacune des parties.

Il est proposé de conventionner avec la mairie de Vic-sur-Cère pour le portage des dates suivantes sur la saison culturelle 2019-2020 :

CONFERENCE DE CHOSES, 2B Compagny, en partenariat avec ECLAT.

Le vendredi 16 août à 19h.

L'HOMME DE LA RUE, du collectif AR, en partenariat avec le Théâtre d'Aurillac.

Le vendredi 13 septembre à 18h.

Accueil à l'initiative de la commune de Vic-sur-Cère : LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE, Festival du Conseil Départemental du Cantal

Le vendredi 15 novembre à 20h30.

GRETEL ET HANSEN, du Bottom Théâtre, en partenariat avec le Théâtre d'Aurillac

Le vendredi 24 janvier 2020 à 18h30

LA FETE DU COURT METRAGE, en partenariat avec « Peuple et culture »

Date à caler en mars 2020.

Programmes d'actions 2019 : subvention Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes et DRAC d'Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de la CTEAC (Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture)

Une convention d'éducation aux arts et à la culture, à l'initiative de la DRAC Auvergne- Rhône-Alpes est en cours de signature.

Au-delà d'une reconnaissance elle ambitionne de porter une meilleure visibilité, une mutualisation et une coordination à l'échelle du territoire entre les différents partenaires et en direction des publics cibles. Cette convention ouvre aussi la possibilité de financement liée à la déclinaison d'un programme d'actions annuelles (année civile) travaillé et validé par les financeurs.

Il est à noter que seules les dépenses liées à des actions de médiation sont éligibles (ateliers).

Ainsi, il est proposé au conseil communautaire de valider le programme d'actions ci-joint présenté et d'autoriser le dépôt de la demande de subventions afin d'obtenir le soutien financier de la DRAC Auvergne- Rhône-Alpes pour l'année 2019 pour **un montant de 12 406 euros**.

Le projet soutenu pour cette année est :

- « **ALLEZ DANSE, où la danse et son lien aux autres ARTS ?** » Acte 1 et Acte 2 (il est à noter que l'acte 2 débutant en septembre 2019 sera aussi afficher sur le programme d'actions 2020, compte tenu qu'il se décline sur l'année scolaire 2019-2020).
- **L'art contemporain dans le Carladès : accueil du MUMO2**
- **Les écritures contemporaines dans le Carladès**

PROGRAMME D' ACTIONS EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS LE CARLADES

ANNEE 2019

	ALLEZ DANSE Acte 1	ALLEZ DANSE Acte 1	ART CONTEMPORAIN	ALLEZ DANSE Acte 2	ALLEZ DANSE Acte 2	Les écritures contemporaines
PUBLICS	Cie FAOZYA Rencontres d'artistes et ateliers Hip-hop	Anne Maury Artiste plasticienne	Le MUMO2	Cie des Pieds au mur John Degois	Cie la VOUIVRE Ateliers d'écriture autour du conte	Cie Magma Performing Théâtre de Nadège Prugnard
	Danse hip hop	Danse et arts plastiques	Art contemporain	Danse Hip hop	Danse et écriture	Ateliers d'écriture
Périodes	Janvier-Juin 2019	Janvier-Juin 2019	Février 2019	Automne 2019	Décembre 2019	Automne 2019
Relais d'assistante maternelle						
Ecoles primaires	60 heures 2 520 euros	55 heures 1696 euros	1 000 euros pour 5 jours de présence du MUMO2 dans le Carladès.		35 heures 2 730 euros	
Collège	12 heures 720 euros			12 heures 1 200 euros		2 ateliers 1 000 euros
ALSH	9 heures 540 euros					
Grand public						2 ateliers 1 000 euros
Public en situation de handicap						
Ecole de musique et de danse du Carladès						
TOTAL	3 780 euros	1 696 euros	1 000 euros	1 200 euros	2 730 euros	2 000 euros

Convention pour une mission d'AMO avec CIT pour la passation d'une concession de service pour la gestion la micro-crèche de Polminhac

Dans le cadre de la gestion de la micro-crèche à Polminhac une concession de service doit être mise en place pour la gestion de cette dernière.

Il est proposé de signer une convention d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage avec CIT pour la mise en place de cette concession.

A cette occasion le conseil pourra également statuer sur le principe de la concession de service, approuver les éléments de base du dossier et délibérer sur la composition de la commission de concession.

La mission est proposée à hauteur de 3 666.70 euros HT soit 4 400.04 euros TTC.

Le prix de la prestation est déjà prévu au Budget Principal et ne nécessite pas de crédits supplémentaires.

Sujet ajouté : PRET DE MATERIEL AUX ASSOCIATIONS : modification du règlement

Suite aux nouveaux horaires de la déchetterie votés en juillet dernier, le créneau de retrait et de retours du matériels communautaires est décalé du vendredi après -midi au vendredi matin entre 9h et 12h, sur rendez-vous auprès de l'agent technique qui assure cette mission ;

Suite à des difficultés de répartition du matériel communautaires pour demande de réservations sur les mêmes dates, il est proposé de formaliser le principe d'une priorité pour les manifestations reconnues d'intérêt communautaire. Ainsi il est proposé de :

- pré-réserver au moins 50 % du matériel. Soit par exemple 3 ou 4 barnums sur 7. Les 3 ou 4 autres restant disponibles pour les éventuelles autres demandes ;
- Si trois semaines avant la date de la manifestation, le matériel restant n'est pas réservé, le reste du matériel pourra être alloué à la manifestation reconnue d'intérêt communautaire, si cette dernière en a besoin.
- L'antériorité de la réservation n'est pas un critère déterminant et ce n'est donc pas le premier qui réserve qui est le premier servi, cette règle de « priorité » devant permettre d'avoir un arbitrage clair et uniforme pour toutes les situations.
- Les dates des manifestations reconnues d'intérêt communautaires étant connues et renouvelées chaque année, à date fixe, et afin d'éviter tout impair, le matériel sera automatiquement préréservé, cela n'empêchant toutefois pas l'association de réaliser les démarches nécessaires à sa réservation.

Ainsi la répartition pour le matériel pourrait se faire de la façon suivante :

	Manifestation reconnue d'intérêt communautaire	Autres manifestations
Barnums	4	3
Praticables	5	5
Scène mobile	Prioritaire	
Plancher de bal	Prioritaire	
Wc Chimique	Prioritaire	
Vidéoprojecteur	Prioritaire	

Les manifestations reconnues d'intérêt communautaires et soutenues par la Communauté de communes sont actuellement :

- La Fête des fromages à Pailherols
- La fête des Moissons à Badailhac
- One two Tripoux à Thiézac
- La fête de l'accordéon à Raulhac
- La fête de la tarte à la tome à Raulhac

Chaque année et par décision du conseil communautaire cette liste peut être modifiée.

ENVIRONNEMENT

Avenant PAPREC (suppression des prix planchers de reprise des emballages cartons)

- **Signature de l'avenant n°3 au contrat de reprise avec PAPREC des Papiers cartons non complexés 5.02 (emballages carton collectés dans les colonnes de tri sélectif) :**

Depuis plusieurs mois, la situation sur les marchés de recyclage des matériaux issus de la collecte sélective se trouve dans une situation excessivement tendue. C'est particulièrement le cas pour les « Papiers et Cartons ». Cette crise engendre d'importantes difficultés de débouchés et un effondrement des prix sur les marchés européens et français.

Le présent avenant a pour objet **la suspension du Prix Plancher concernant les PCNC** afin de prendre en compte l'aggravation exceptionnelle du marché des cartons en France et à l'export. Pour mémoire, le prix plancher était parti de 70 €/Tonne puis à 60 €/Tonne.

- **Signature avenant n°4 au contrat de reprise avec PAPREC des films plastiques**

Depuis plusieurs mois, la situation sur les marchés de recyclage des films plastiques issus de la collecte sélective se trouve dans une situation excessivement tendue qui engendre d'importantes difficultés de débouchés.

Les seules solutions offertes impliquent des coûts traitement et de transport importants qui ne peuvent être répercutés aux collectivités car les conditions générales des contrats imposent une reprise à 0€/T minimum.

Le présent avenant a pour objet de baisser le prix de reprise des résines rigides de 10€/T afin de compenser les coûts imposés par les filières de recyclage des films.

Avenant au contrat d'aide à la performance 2022 avec CITEO

Dans le cadre de l'agrément dont bénéficie CITEO (*anciennement éco-emballages*) pour la période 2018-2022 (*filiale emballages ménagers*) il a été conclu un Contrat pour l'Action et la Performance dit « CAP 2022 ». Par arrêté en date du 04/01/2019, le cahier des charges sur lequel est basé ce contrat a fait l'objet de modifications concernant notamment la définition des standards par matériau et la création d'une option spécifique de reprise pour le standard plastique "flux développement".

La signature de cet avenant est obligatoire sous peine de résiliation du contrat puisque nécessaire dans le cadre de l'extension aux consignes de tri.

Convention éco-mobilier pour la déchetterie communautaire

Afin que la déchetterie communautaire puisse être équipée d'une benne pour collecte du mobilier (*pour déchets actuellement jetés en grande partie aux encombrants et donc destinés à l'enfouissement*) en vue d'une réutilisation ou d'un recyclage, il est nécessaire de signer un contrat avec l'éco-organisme ECO-MOBILIER qui prendra en charge la partie opérationnelle de la collecte (*mise à disposition et enlèvement de la benne*) ainsi que le versement de soutiens financiers à la collectivité.

Délibération de dissolution du SMOCE

Conformément aux recommandations de la Préfecture, un projet de délibération relative à la dissolution du SMOCE au 31.12.2019 est disponible sur l'extranet. Il conviendra de procéder aux dernières écritures et opérations en suivant la réglementation en vigueur (Compte administratifs, déclarations obligatoires, derniers mandatements, ...).

Il est demandé au conseil de se prononcer sur ces modalités de dissolution (étudiées à l'échelle du bassin d'Aurillac, Châtaigneraie – Carladès).

INFORMATIONS

- Point sur la procédure PLUi en cours :

Calendrier suivant et date du dernier conseil communautaire à valider : **proposition de la date du 25 février 2020**

*R*appel calendaire

PADD :

- Réunion de présentation du PADD aux PPA : 18 septembre 2018.
- Réunions publiques de présentation du PADD : 15 et 17 octobre 2018.
- Délibération de la Communauté de Communes : 11 février 2019.

Modernisation du contenu du PLUi :

- Délibération de la Communauté de Communes : 6 septembre 2017.

Concertation : fidèle aux modalités de la délibération de prescription du 17 décembre 2015)

Arrêt du projet : le 09 juillet 2019 par délibération du conseil communautaire

Transmission du projet pour avis (3 mois) : le 18 juillet 2019

Enquête publique : début novembre 2019 pour un mois

Approbation du PLUI : février 2020 par délibération du conseil communautaire

- Convention Initiative Cantal et intervention de France Active le 26 septembre à 11h00 en salle d'honneur de la Mairie de Vic sur Cère

L'invitation est jointe au présent rapport.

Les entreprises du Carladès sont conviées à une présentation des outils mis à disposition par Initiative Cantal et renforcés par la signature d'une convention avec la Communauté de communes et une présentation des aides de France Active sera également faite.

- Point sur les marchés à publier (salle visioconférence – équipements tiers lieu fablab espaces coworking – approvisionnement bois chaufferie du Carladès – exploitation de la chaufferie bois - marché de travaux eau-assainissement - marché d'entretien des périmètres de protection des captages et des réservoirs)

5 marchés vont être lancés dans le mois à venir :

1° Salle visioconférence – 2° équipements tiers lieu fablab espaces coworking : nouveaux marchés

3° Approvisionnement bois chaufferie du Carladès – 4° exploitation de la chaufferie bois : relance des marchés se terminant au 31.12.2019 (3 ans)

5° Marché de travaux eau-assainissement : choix des entreprises intervenantes lors de réparations, fuites,... (en cours de rédaction par CIT)

Un marché a été mis en consultation :

1° Marché d'entretien des périmètres de protection des captages et des réservoirs : décision de la commission des marchés le 17.09.2019

- Action envisagée en direction des entreprises suite à une sollicitation de la mission locale et de la DIRECCTE (territoire test)

- Point sur le personnel (congés maternité – recrutement en remplacement – temps partiels)

- Information sur la réforme des finances publiques et la trésorerie de Vic-sur-Cère suite à la réunion des Maires du 11.09.2019 et réunion de l'AMF du 13.09.2019

- Enquête publique en cours sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires et le projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets - lien pour consulter les documents: <https://jeparticipe.auvergnerhonealpes.fr/ambitionterritoires2030/enquete-publique>

- Proposition de visite du tunnel du Lioran à destination des élus le 1^{er} octobre à 14h00

QUESTIONS DIVERSES

-Réseau des lignes régulières routières du département du Cantal

La question concerne la suppression d'un passage de ligne St Jacques/Thiézac/Vic sur Cère/Polminhac.